

# 1834, LA NAISSANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Aux dégâts sociaux du capitalisme moderne, divers courants de pensée opposent coopération, mutuellisme et solidarité.

**D**ate de naissance : 1834 ; nom : Association des bijoutiers en doré. On ne peut pas dire que cette première coopérative française sonne la charge contre le capitalisme industriel et financier, en plein essor dans la France louis-philipparde ! Ces bijoutiers ne sont que quelques-uns, dans un secteur artisanal bien traditionnel. De plus, d'autres formes coopératives ont existé auparavant en milieu rural, où des producteurs se sont associés pour collecter le lait, comme dans les fruitières du Jura depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

Mais avec la coopérative de production des bijoutiers naît,

en pleine révolution industrielle, un secteur multiforme, porté par des travailleurs et des théoriciens venus d'horizons divers. Ils recherchent des alternatives au capitalisme, à la quête forcenée du profit par les possesseurs de capital au détriment de ceux qui travaillent, facteur de creusement des inégalités et de paupérisation. L'inspirateur de cette première coopérative, le médecin Philippe Buchez (1796-1865), opère lui-même une synthèse entre un socialisme confiant dans le progrès technique et un courant du christianisme social.

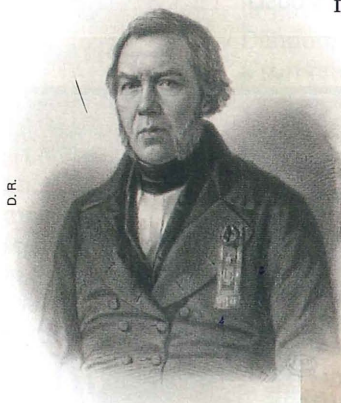
## Quatre piliers

Ces créations de coopératives vont se multiplier au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est souvent à la suite d'une lutte que l'idée de coopérative surgit, comme chez les verriers de Carmaux, qui créent la verrerie ouvrière d'Albi en 1894, avec le soutien de Jean Jaurès. En 1910, la France compte 500 sociétés coopératives ouvrières de production (Scop) et 20 000 socié-

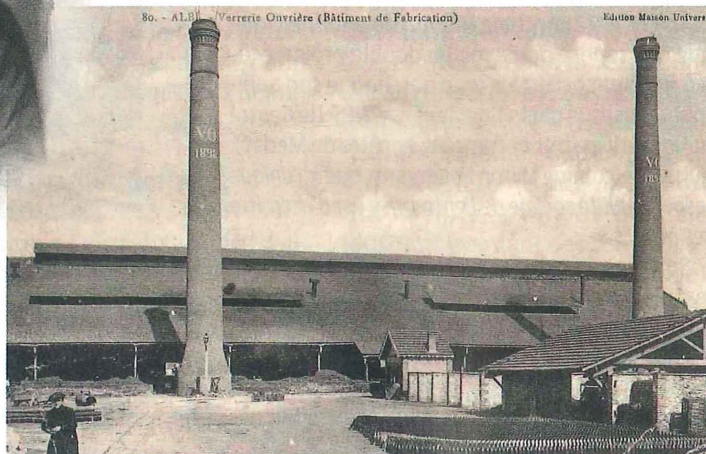
taires. Mais ces coopératives de production, remarquables d'abord par ce qu'elles sont – des entreprises auto-organisées par les salariés eux-mêmes –, ne constituent qu'un des quatre piliers de l'économie sociale qui prend naissance au XIX<sup>e</sup> siècle. D'autres entreprises se distinguent aussi par un type d'activité différent, tout en gardant généralement un fonctionnement démocratique fondé sur le principe un homme-une voix.

Le deuxième pilier naît en Angleterre. A Rochdale, près de Manchester, des ouvriers tisserands créent la première coopérative de consommation en 1844, pour fournir aux associés des produits à des prix modiques. Le mouvement des coopératives de consommation prend une grande ampleur en France à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de l'économiste Charles Gide, issu du protestantisme social.

Le troisième pilier voit le jour en 1864 en Rhénanie, où une coopérative de crédit mutuel est créée : elle offre aux banques une caution



Les ouvriers de la Verrerie d'Albi, inspirés par le « contrat d'association de travailleurs » de 1831 du médecin philanthrope Philippe Buchez, créent une coopérative de production en 1894, soutenue par Jean Jaurès.



Société de secours mutuel de Dijon. Les mutuelles, nées dans l'entre-deux-guerres, s'adapteront en devenant le complément indispensable de la Sécurité sociale.

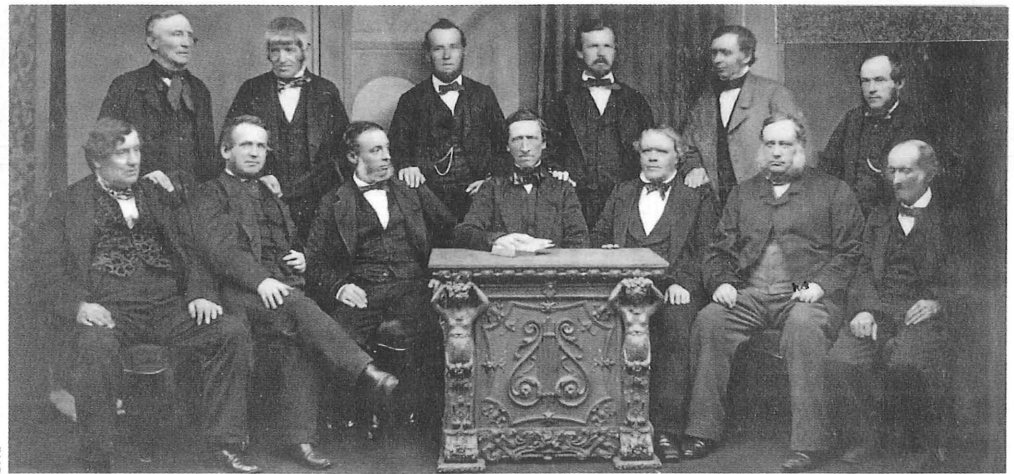


mutuelle pour permettre l'accès au crédit de ceux qui ne peuvent offrir la garantie d'un patrimoine. En France, la première banque populaire est fondée à Angers en 1878 par un abbé ; la première caisse coopérative de crédit agricole l'est à Salins dans le Jura en 1884. Et en 1893, est créée la Banque coopérative des associations ouvrières, ancêtre du Crédit coopératif (1).

Les sociétés de secours mutuel constituent le quatrième pilier. Nées avant la Révolution dans le cadre des corporations, elles disparaissent en France dans la tourmente révolutionnaire, puis sont tolérées comme forme d'association professionnelle soutenant leurs adhérents en cas de chômage, de maladie, d'accident, de décès. Souvent réprimées car accusées d'organiser les luttes sociales et de soutenir des grévistes, elles connaissent un important essor sous Napoléon III, mais sous une forme officielle, encadrées par des notables. Cette structuration va marquer pour longtemps le monde salarial français, dont l'organisation est désormais coupée en deux : à la mutualité la protection sociale ; au syndicalisme les revendications et les luttes sociales. La mutualité ne va cesser de se consolider : elle prend ainsi en charge la gestion des assurances sociales mises en place par l'Etat entre 1928 et 1931, ce qui l'amène à compter 8 millions d'adhérents en 1939 (2).

### 43 000 salariés

L'économie sociale offre donc d'emblée de multiples visages. Amortissant les dégâts et les inégalités de la société capitaliste, ou permettant de s'organiser indépendamment de cette société dominante, elle peut aussi être un levier pour changer en profondeur la société et l'économie. C'est ainsi que la voit Charles Gide (3) : l'extension de l'organisation coopérative de la consommation permettra de déterminer démocratiquement les besoins sociaux auxquels répondra une production fondée également sur la coopération. Quant à Jean Jaurès, il voit dans la coopération un des leviers



menant à une société socialiste, même si elle ne saurait « *se substituer à la conquête du pouvoir par le peuple* » (*La petite République*, 19 juillet 1900).

Ces différents piliers historiques de l'économie sociale connaîtront par la suite des évolutions diverses. Les coopératives de consommation seront surtout victimes, à partir de la fin des années 1960, de la montée en puissance de la grande distribution, fut-elle sous la forme de coopératives de commerçants comme les centres Leclerc ou Système U. La mutualité s'adaptera en occupant le créneau de complément indispensable de la Sécurité sociale. Quant aux coopératives de production, elles resteront à une échelle modeste (elles occupent 43 000 salariés aujourd'hui). A vrai dire, beaucoup de grosses coopératives, en particulier dans le secteur agricole, les assurances ou les banques, s'éloigneront considérablement de leurs objectifs et de leur fonctionnement d'origine.

### Mai 68 a laissé des traces

Pourtant dans les années 1970 et 1980, l'économie sociale renaît, sous une forme plus diversifiée, d'économie sociale et solidaire (ESS). La mobilisation de mai 1968 a laissé des traces et donné envie à de nombreux citoyens de trouver des solutions, des alternatives, sans attendre des changements à venir du pouvoir politique. L'économie sociale converge alors souvent avec une partie du courant associatif qui a connu un vigoureux essor depuis

le début du XX<sup>e</sup> siècle (et la loi dite de 1901 sur les associations). Ce courant d'inspiration caritative ou politique ne vise pas d'abord l'entraide entre ses membres (comme le coopérativisme), mais il œuvre à construire une société plus démocratique et plus solidaire.

Dès lors, sous des statuts divers – coopératives, associations, fondations, petites entreprises privées même –, des organisations anciennes ou nouvelles cherchent à aider les plus pauvres, à réparer les dégâts du chômage de masse (insertion par l'activité économique), à transformer la nature de la production (agriculture bio, énergie renouvelable), les modes de consommation et d'échange (finance solidaire, commerce équitable, système d'échange local, sociétés coopératives d'intérêt collectif).

Même si tout le secteur associatif ou coopérativiste n'a pas de tels objectifs ni un fonctionnement démocratique, loin s'en faut, l'économie sociale et solidaire montre aujourd'hui qu'il n'est pas nécessaire de vouloir s'enrichir personnellement pour entreprendre. Elle témoigne que différentes organisations productives sont possibles et que la démocratie ne s'arrête pas nécessairement à la porte des entreprises. Face à la dégradation du tissu social, la mobilisation des citoyens n'est pas vaine. Le pouvoir politique le reconnaît, comme en témoigne la création d'un poste de ministre délégué à Bercy. ■

GÉRARD VINDT

**28 ouvriers tisserands créent la première coopérative de consommation en 1844, à Rochdale, en Angleterre.**

#### En savoir plus

**La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire**, par Philippe Frémeaux, Les petits matins, 2011.

**L'émission Carnets de campagne** de Philippe Bertrand, sur France Inter, du lundi au vendredi de 12 h 25 à 12 h 45, rend compte de la vitalité de l'économie sociale et solidaire.

1. Voir *Financer les utopies, une histoire du Crédit coopératif (1893-2013)*, par Michel Dreyfus, Actes Sud, 2013.

2. Voir « La Mutualité, une vieille dame qui assure », *Alternatives Économiques* n° 149, juin 1997. Disponible dans nos archives en ligne.

3. Voir *La coopération contre le capitalisme*, par Charles Gide, Les petits matins, 2013.